

Les dossiers de pensions des troupes coloniales et indigènes. La sous-série GR 13 Y^f

Sandrine HEISER et Hélène Guillot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7729>
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 3 juillet 2013
Pagination : 124-126
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Sandrine HEISER et Hélène Guillot, « Les dossiers de pensions des troupes coloniales et indigènes. La sous-série GR 13 Y^f », *Revue historique des armées* [En ligne], 271 | 2013, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7729>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

Les dossiers de pensions des troupes coloniales et indigènes. La sous-série GR 13 Y^f

Sandrine HEISER et Hélène Guillot

- 1 En avril 2011, le Service historique de la Défense (SHD) a débuté le classement des dossiers de pensions des troupes coloniales et des troupes indigènes pour la période 1850-1950. 14 000 premiers dossiers ont été inventoriés, sur un total de 24 000, l'objectif étant d'achever le classement pour le centenaire de la Grande Guerre. L'opération comporte également une phase importante de reconditionnement permettant une communication immédiate et idéale aux lecteurs au gré des mises à jour régulières de l'instrument de recherche provisoire.
- 2 La sous-série est constituée des dossiers individuels des engagés volontaires. Ils sont classés à l'unité et par ordre alphabétique. Outre leur nom et leur origine géographique, l'inventaire relève également leur date de naissance ainsi que la dernière unité occupée. Une cote unique est attribuée à chacun des soldats, que le dossier soit présent ou non, dès lors que l'information est présente sur une fiche de substitution communément appelée fantôme.
- 3 Un dossier concerne un individu. Il s'agit principalement d'hommes de troupes et de sous-officiers, une part infime renvoyant à des officiers. Ils sont d'origine variée : Afrique du Nord, Afrique noire, Cambodge, Annam, Tonkin, Inde, îles des Comores, Madagascar. Dans le détail, de nombreuses pièces composent le dossier de pension. Il comprend systématiquement un état signalétique et des services (ESS) complet du soldat ainsi que les pièces administratives nécessaires à sa demande de pension mais aussi des pièces d'état-civil justifiant la position de sa veuve lorsqu'elle demande la réversion. Il arrive que certains dossiers présentent des documents originaux signés par le *Cheick*, autorité locale du village d'origine. Ce sont des pièces uniques écrites en arabe et traduites pour les besoins de l'administration des pensions. On trouve encore des actes de naissance ou de décès rédigés à la fois en indochinois et en français.

- 4 Par ailleurs, se trouvent systématiquement mentionnés l'identité des parents du soldat, sa date et son lieu de naissance exacte ainsi que sa profession avant l'engagement mais également ses blessures et ses récompenses. Nombre d'informations sont reportées dans la base de données documentaire et permettent ainsi de procéder à des requêtes selon plusieurs critères. Une part importante de ces dossiers concerne des soldats qui ont combattu, notamment, pendant la Grande Guerre. Pour chacun d'entre eux, il est fait état de leurs différentes affectations et des campagnes correspondantes.

Les services à distance

- 5 Depuis le 12 juillet 2012, le répertoire alphabétique des dossiers de pension des troupes indigènes et des troupes coloniales est publié en ligne sur le site *Internet*¹ du SHD. De juillet 2012 à mai 2013, ce sont plus de 7500 internautes qui ont consulté l'inventaire GR 13 Y^f au format pdf. Ce répertoire alphabétique est régulièrement mis à jour au fur et à mesure du traitement du fonds. Il permet de vérifier l'existence d'un dossier et le cas échéant de retrouver la cote de celui-ci afin de pouvoir en commander une reproduction.

Un accès dédié aux généalogistes

- 6 L'intérêt de ces dossiers est en outre signalé par un article dans la rubrique dédiée aux généalogistes, tout en étant accessible en un clic depuis la page d'accueil du site.
- 7 Il est à noter que les dossiers eux-mêmes n'ont pas été numérisés et qu'ils sont consultables uniquement en salle de lecture au SHD-Vincennes. Il est éventuellement possible de commander la reproduction du dossier dans la mesure où celui-ci est précisément identifié par une cote.
- 8 **Les sources complémentaires** concernent principalement les dossiers de recensement et/ou de conscription, on consultera également :
- Les Archives nationales d'outre-mer
 - Le Service historique de la Défense, Centre des archives des personnels militaires de Pau (voir l'ouvrage *Vos ancêtres à travers les archives militaires*, publié par le SHD en 2012)
 - Le Centre des archives diplomatiques de Nantes
- 9 **Le catalogue informatisé des bibliothèques** signale actuellement 500 000 références de documents variés (livres, revues, thèses, manuscrits, livres anciens, etc.) répartis entre les sites géographiques de Vincennes, Brest, Cherbourg, Lorient, Rochefort, Toulon et Châtellerauld. Une recherche simple sur l'expression « troupes coloniales » permet d'y repérer 326 publications susceptibles d'éclairer le contexte de production des archives individuelles.
- 10 **Les services à distance** du site *Internet* du SHD offrent également la possibilité de réserver un document à la condition de s'y prendre très à l'avance, un délai de quatre semaines pouvant être nécessaire pour la réservation de places et de documents en salle de lecture Louis XIV à Vincennes.

NOTES

1. Depuis le mois de février 2013 et suite au changement d'hébergeur, le site *Internet* du Service historique de la Défense est automatiquement redirigé vers une nouvelle adresse www.servicehistorique.defense.gouv.fr. Courant 2013, le site devrait à nouveau être accessible depuis l'adresse originale www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr.

INDEX

Mots-clés : Instrument de recherches en ligne, pension, troupes coloniales, troupes indigènes

AUTEURS

SANDRINE HEISER

chargée d'études documentaires, chef du bureau de la valorisation culturelle, des publications et des publics

HÉLÈNE GUILLOT

responsable des fonds contemporains des archives de la Guerre et de l'armée de Terre,
Département des archives définitives